

Retour à Praz-Rodet

Celui qui s'intéresse au passé de cette Vallée de Joux, sait que par ici il y eut une histoire étonnante au XVI^e siècle. En effet, la vaste région de Praz Rodet, offerte à la commune du Lieu par LL.EE. suite à l'abergement du 20 juillet 1543, l'un des actes les plus importants concernant notre histoire combière, fut ensuite démembrée pour être attribuée à toute une série de colons. Ceux-ci tentèrent de s'installer dans cette zone en apparence d'un climat froid et difficile, en réalité peut-être à l'époque, en vertu d'une longue suite d'années ou de décennies de températures favorables, tout à fait acceptable. Certains de ces colons n'y firent qu'un an ou deux. D'autres par contre, et même s'ils ne devaient pas s'éterniser en Praz-Rodet, zone jugée par trop marécageuse pour une bonne installation, restèrent à la Vallée où ils se découvrirent d'autres lieux plus favorables. Citons à cet égard les Le Coultre et les Audemars.

Pour quant à l'essentiel des terrains abergés à ces privés par la commune du Lieu, ils furent repris par la commune de Morges. Ce qui était tout à fait contraire aux conditions de base, situation qui, étonnamment, ne souleva en apparence aucune contestation. Et alors même qu'il aurait fallu voir ici un danger. En effet, une commune « étrangère » s'installait sur notre territoire, et suivant ses vues, aurait pu pousser ses avantages bien au-delà du simple fait de posséder des terres vite transformées en alpage.

Les ambitions de Morges, heureusement, se bornèrent à cela. Elle n'en reste pas moins propriétaire des terrains depuis bientôt un demi-millénaire.

Praz-Rodet... Les documents concernant cette zone sont nombreux. Dont beaucoup figurent précisément aux archives de cette même commune de Morges. D'autres courent les archives de nos trois communes. Le tout a fourni une matière considérable sur laquelle seul semble s'être penché avec attention et obstination le professeur Piguet pour en retirer ensuite des « essais » qui ne demanderaient aujourd'hui qu'à être complétés et publiés.

La colonisation de cette zone n'ayant pas réussi, elle donna plusieurs chalets d'alpage. Ceux-ci existent encore. Cette vaste région, mis à part les pâturages établis sur les terrains les moins mouvants, offre quantité de zones humides que traverse l'Orbe paresseuse à souhait. Le tout constitue un biotope d'une importance qui n'est plus à prouver. C'est en réalité une merveille que ce Praz-Rodet, réserve naturelle depuis des lustres, et à très juste raison.

En décrire la richesse en prendrait trop de temps. Et puis avoir accès aux connaissances d'histoire naturelle n'a pas été donné à tout un chacun, ce qui fait que traiter de ce monde végétal et minéral ne pourra pas être l'apanage de tout un chacun. On se concentrera donc en tout simplicité sur l'aspect poétique du site, sur cette beauté extraordinaire tout en même temps qu'émouvante qu'il offre à qui veut bien se donner la peine de prendre son temps. Il y a ici des ondes positives, diraient certains. Et celles-ci, dans un monde tourmenté, dans un monde que l'on massacre à tour de bras et sans état d'âme, vous fait du bien.

Un bain de jouvence. Et un espoir aussi. Que tout cela puisse subsister, et non pour dix ans, et non pour cent ans, les hommes du futurs remettant sans cesse tout en cause, mais pour toujours.

Alors, place à la promenade. Et admirons une fois encore, ce site si particulier que constitue Praz Rodet.

Au fait, il sort d'où, ce Rodet ?

Il faut l'avouer, on l'ignore !



Chalet de Pré-Rodet. L'Orbe est à gauche.



Une nature intacte, diraient nos promoteurs de tous poils, qui ne rêvent que d'une seule chose, la rendre moins intacte, et cela de toutes les manières possibles ! La langue de bois a désormais toute son importance et fait mouche. Sera-t-elle la seule utilisée à l'avenir et faudra-t-il l'intégrer à notre tour dans notre propre culture ?





Là où échouèrent au milieu du XVIe siècle les Le Coutre et autres Audemars.





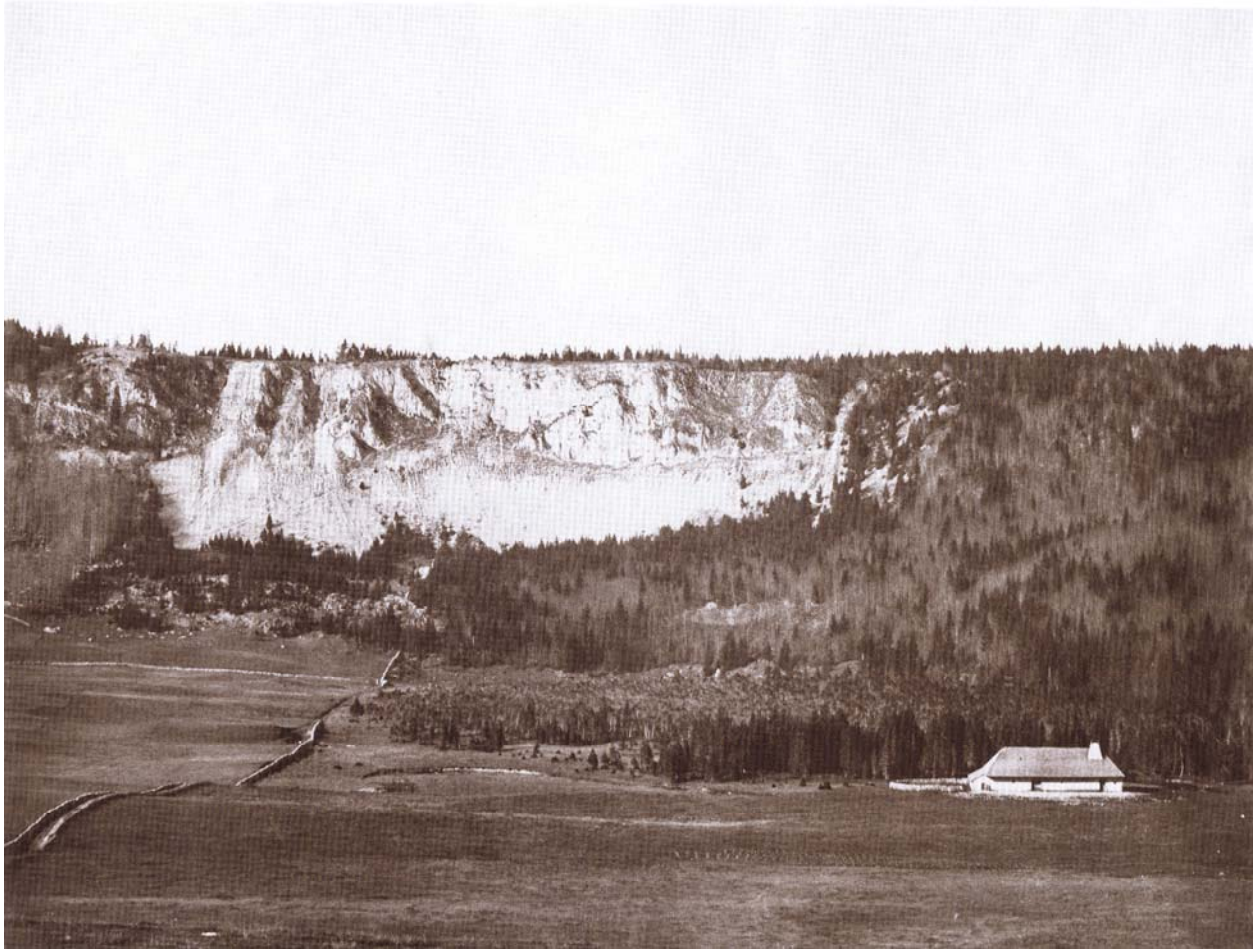
Ne suivez pas ce chemin en voiture à la saison d'alpage. Ce n'est d'une part pas autorisé, et d'autre part si vous vous prêtez à votre fantaisie, il y aura les fils électriques à enlever et à remettre, et ce clédar à ouvrir et à refermer. En plus, s'il vient de pleuvoir, le chemin est boueux et plein de trous remplis d'eau.



Nous arrivons au niveau de la frontière et du chalet du Carroz. Au loin, Bois d'Amont.



Une très belle forme pour le chalet du Carroz. L'Orbe est à deux pas.



C'était autrefois, à la fin du XIXe siècle. Photo de Auguste Reymond. Le chalet du Carroz et la Roche Bresenche vraiment nue comme le dos de la main. Paysage en apparence immobile, presque hors du temps. Zone frontière aussi, ce qui n'empêchait pas les gens, de part et d'autre de ce mur, d'avoir des contacts réguliers et de procéder aux indispensables échanges.